



Dans ce numéro, nous avons souhaité mettre en avant un nouveau partenaire du club. Le club est fier de porter le logo de Soluprom sur sa nouvelle tunique.

À l'image de l'automobile ou de l'aéronautique, la promotion immobilière peut-elle, elle aussi, tirer parti de l'externalisation pour optimiser ses opérations ?

C'est la conviction de Thomas Poulet, forgée au fil de ses 15 années d'expérience dans le secteur, notamment à la tête des directions opérationnelle, juridique et financière d'un groupe immobilier alsacien.

Fort de ce constat, il fonde à Strasbourg la société Soluprom Externalisation, avec pour mission d'accompagner les promoteurs immobiliers dans leurs projets en prenant en charge, selon leurs besoins, une partie ou l'ensemble des tâches liées à la réalisation d'un programme.

« Nous intervenons à toutes les étapes du processus de construction », explique-t-il : développement, réponse à concours, montage opérationnel, juridique et financier, programmation, réalisation, réception... L'objectif : permettre aux promoteurs de se recentrer sur leurs missions stratégiques, comme la recherche foncière ou la commercialisation.

Les crises successives qui ont frappé la promotion ces dernières années ont conforté Thomas Poulet dans son choix d'explorer cette voie encore peu développée en France. « Nous faisons face à un allongement des délais, à des procédures de plus en plus complexes, et à une ingénierie de plus en plus lourde. Tout cela ralentit les projets et alourdit mécaniquement les charges fixes pour un même programme », analyse-t-il.

Plutôt que de compartimenter les compétences, Soluprom propose une approche transversale et modulable : une seule structure pour un accompagnement sur-mesure, avec des prestations forfaitaires ou à la tâche, particulièrement adaptées aux promoteurs de petite ou moyenne taille.

Avantage non négligeable : les honoraires sont définis à l'avance. Ainsi, peu importe la durée de la mission, le coût reste fixe et maîtrisé.

Selon les estimations de Thomas Poulet, une opération moyenne de 50 logements externalisée sur 48 mois permettrait de générer jusqu'à 44 % d'économie sur les coûts de fonctionnement (salaires, loyers, outils, déplacements, etc.).

“ Soluprom: l'externalisation au service des promoteurs immobiliers”

